

d'un barnum facilitant les activités extérieures, l'entretien renforcé par la société «Concept 3 P» tout au long de la journée, la mise à disposition de gel hydroalcoolique pour chaque enseignant...

Pour la restauration, les parents ont eu la charge de confectionner un repas froid pour leur(s) enfant(s). Ces repas ont été stockés en sacs individuels, rangés dans un réfrigérateur et pris à l'école. Des discussions sont en cours avec notre délégataire, ELIOR, pour la distribution de repas froids. Seule certitude, les plus petits pourront bénéficier d'un repas chaud début juin.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Malgré la période actuelle, de nombreux travaux ont été réalisés sur notre commune. Ainsi, les travaux d'aménagement de la cantine scolaire, entamés le 19 décembre dernier, sont terminés depuis le 12 mai. Au final, cinq entreprises différentes sont intervenues pour un montant global de 115 000 €. Le financement a été assuré par trois collectivités territoriales : la Région, à hauteur de 47 500 €, l'Etat, à hauteur de 15 900 € et la Mairie, à hauteur de 51 500 €. Cette nouvelle extension permettra d'accueillir une vingtaine d'enfants supplémentaires par service.

Toujours à la Sathonette, l'entrée du parc a fait peau neuve les 5, 6 et 7 mai avec un nouveau revêtement.

Au Forum des sports, un nouveau panneau lumineux a été installé au mois de mai. Son raccordement et sa mise en service sont prévus courant juin. Enfin, le club house du club de tennis a subi un « relooking » avec la pose de nouveaux volets roulants électriques, une nouvelle porte d'entrée adaptée au handicap, une nouvelle baie vitrée coulissante et de nouvelles fenêtres.



FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX PENDANT L'ETE

Comme chaque année, le Centre aéré (ALSH) devrait ouvrir ses portes pour accueillir les enfants. Pour se préparer au mieux, un sondage a été envoyé aux parents via le portail famille pour recueillir leurs besoins sur la période d'été. Cependant, les conditions d'accueil ne seront transmises qu'ultérieurement. En effet, ces dernières sont définies au niveau départemental par la DDCS, Direction départementale de la cohésion sociale, qui supervise et définit les conditions d'organisation (taux d'encadrement, nombre de groupes, ...). Nous ne manquerons pas de vous les communiquer via notre site Internet et notre nouvelle application Panneau Pocket (cf. page article Vie pratique) dès que possible.

DISTRIBUTION DES MASQUES GRAND PUBLIC LAVABLES



Dès le 29 avril, la commune, accompagnée de nombreux bénévoles et du Club Amitié Loisirs, a organisé une distribution de masques directement à domicile pour tous les Mauriciens de 18 ans et plus. Celle-ci s'est effectuée par tranche d'âge, en commençant par les 75 ans et plus inscrits sur les listes électorales. Ensuite, la distribution a continué par décade, les 60 ans et plus, puis les 50 ans, ... jusqu'aux adultes les plus jeunes.

Bien évidemment, ces masques en tissu, confectionnés par un groupe de couturières bénévoles de la commune selon les normes en vigueur, sont à utiliser en complément des gestes barrières. Ils doivent également être lavés à 60 degrés et repassés avec un fer à vapeur pendant 1 minute avant la première utilisation puis après chaque utilisation.

En outre, une deuxième distribution, pour les masques offerts par la Région Auvergne Rhône-Alpes, a eu lieu à partir du mardi 26 mai, selon le même mode de distribution que la précédente. Une troisième est prévue pour les masques fournis par la commune en partenariat avec la CCMP.

Merci à nos nombreux distributeurs bénévoles : Ana Ramos, Anaïs Teyssonneyre, Anne Champétinaud, Christine Roche, Claude Charton, Daniel Monchanin, Didier Juhen, Emilie Marchand, Eveline Guillet, Isabelle Ferrachat, Lisa Mesnier, Lucien Plané, Lydie Extier-Pons, Magali Gallet, Manon Germain, Marc Micoud, Marceau Martin, Marie-Christine Petit, Martine Terrier, Muriel Brugnot, Murielle Fournier, Robert Turgis, Rodolphe Eznack, Stratos Tsalapatis, Viviane Crosland, Yves Roux. Si, à ce jour, pour diverses raisons, vous n'avez toujours pas reçu de masque, vous pouvez prendre contact auprès de la mairie afin de vous faire connaître.

AIDE A NOS AINÉS

La solidarité envers nos aînés est l'affaire de tous et en particulier celle de la mairie. C'est pourquoi, dès l'annonce de la période de confinement par le gouvernement, la municipalité, en liaison avec Madame Véronique Millet, employée municipale et secrétaire du CCAS (Centre communal d'action sociale), a décidé de contacter les personnes de 75 ans et plus afin de pouvoir recenser leurs différents besoins (cours, médicaments, portage de repas, solitude, etc.) et leur donner quelques informations. Le recensement a notamment été effectué sur la base du plan canicule existant et les listes électorales. Ainsi, pendant la dernière semaine de mars et la première semaine d'avril, trois adjoints (Mme Guillet, MM. Monchanin et Charton) ont appelé individuellement les personnes avec lesquelles aucun contact récent n'avait été établi. A la fin du mois d'avril, 400 personnes de plus de 75 ans ont été contactées par 26 bénévoles.

Ce contact téléphonique a été un moment de partage largement apprécié par nos aînés et a permis de donner un certain nombre d'informations sur les horaires de la mairie, le ramassage des bacs jaunes, le portage des repas, l'aide de la Croix-Rouge, les commerces ouverts, la poursuite du marché sécurisé, les livraisons de la pharmacie, la mise en place de l'application panneau Pocket, ...

COMMÉMORATION DU 8 MAI



En ce 8 Mai 2020, 75^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Deuxième Guerre Mondiale, pour les habitants de Saint Maurice, comme pour tous les Français, l'heure n'était pas encore au déconfinement. Exceptionnellement, les Mauriciennes et les Mauriciens n'ont pas eu la possibilité d'honorer leurs soldats morts pour la France.

C'est dans une brève manifestation, comme exigé par les consignes nationales, entouré de deux adjoints et d'un policier municipal, que Monsieur le Maire a déposé une gerbe devant le monument aux Morts en souvenir de nos soldats. Une minute de silence était observée avant la clôture de cet hommage. Le petit groupe s'est ensuite rendu sur la stèle Charles de Gaulle pour y déposer une gerbe et honorer l'homme qui fit vivre un idéal de liberté pendant les heures sombres de l'occupation et de la guerre.

PORTRAIT

Depuis le 14 avril dernier, notre police municipale a accueilli dans ses rangs un nouveau membre, Nicolas GRIMOULT. Nous en avons donc profité pour aller à sa rencontre et lui poser quelques questions.

Les Echos (LE) : *Bonjour et bienvenue à Saint-Maurice-de-Beynost. Quel a été votre parcours professionnel avant d'arriver jusqu'à nous ?*



« Je suis entré à l'École de gendarmerie de Rochefort en 2015 en tant que gendarme adjoint. Ensuite, j'ai intégré le PSIG (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) à Aubusson dans la Creuse pendant 2 ans et demi. Enfin, j'ai rejoint la brigade de gendarmerie de Chambéry pendant plus d'une année. J'ai fait une demande auprès de l'École des sous-officiers de gendarmerie et celle-ci a été acceptée. J'y suis resté un peu plus d'un an. À l'issue de cette expérience, j'avais envie de me lancer un nouveau défi. J'ai donc demandé une formation de reconversion pour entrer dans la police municipale, reconversion qui a duré 4 mois et ensuite, j'ai postulé en tant que brigadier sur la commune ».

LE : *Comment voyez-vous votre prise de poste ?*

« Pour l'instant, je suis en service sur la commune et en suis très heureux ! À partir de septembre, et ce jusqu'à février prochain, je serai en période de formation sur Montpellier sur un rythme d'alternance, 1 semaine en centre de formation, 1 semaine sur la commune. Cette formation me permettra de suivre des stages dans différents services publics (gendarmerie, pompiers, police municipale, ...) pour acquérir de nouvelles compétences ».

LE : *Quelles sont vos premières impressions et vos objectifs ?*

« Je suis ravi d'avoir intégré ma nouvelle équipe, dynamique et sympathique. L'intégration a été parfaite et très rapide et je tiens à remercier mes pairs pour leur accueil. Originnaire de Normandie, j'apprécie particulièrement la commune de Saint-Maurice-de-Beynost et son environnement et j'aimerais vraiment y rester le plus longtemps possible. Quant à mes objectifs, eh bien, monter en grade (rires) ! ».

Monsieur Grimoult, l'équipe des Echos vous remercie d'avoir pris un peu de votre temps avec nous pour vous faire connaître, et présenter vos projets, nous vous souhaitons pleine réussite dans votre carrière professionnelle et une très bonne intégration au sein des services municipaux de notre commune.



De gauche à droite, David POURCHAIRE, chef de service - Nicolas GRIMOULT, gardien/brigadier - Karine ROBERT et Annabelle VOLTO, brigadiers chef principal.